

TENNIS DE PAUDEX

Règlement



UTILISATION DU COURT ET DU CLUB HOUSE

- Le court est accessible de 08.00 à 22.00 toute l'année, si le temps le permet.
- Le club house est accessible du 1er avril au 31 octobre.
- Seuls les joueurs affiliés au tennis de Paudex sont autorisés à utiliser le court.
- La durée de jeu est d'une heure, les 10 dernières minutes sont consacrées à balayer le court, nettoyer les lignes blanches et libérer le terrain pour les utilisateurs suivants.
- Les joueurs sont tenus de respecter la propreté du court et l'interdiction de fumer.

RÉSERVATION DU COURT

- Les réservations du court s'effectuent au moyen de la plateforme en ligne: <https://ballejaune.com/club/tennisdepaudex>
- Chaque abonné peut réserver 4 heures par semaine, au maximum 2 heures par jour non consécutives. Les réservations peuvent se faire maximum 7 jours à l'avance.
- Les noms des 2 joueurs ou de l'invité doivent être mentionnés dans la réservation en ligne.
- La réservation peut être annulée sur la plateforme jusqu'à 60 minutes avant l'heure de jeu.

INVITÉS

- Il est possible de jouer avec une personne non affiliée au prix de CHF 5.00 l'heure. Le total des invitations sera facturé au titulaire de l'abonnement.

SANCTION

- Tout joueur ne respectant pas le règlement d'utilisation et de réservation du court n'aura plus accès à la plateforme de réservation. Aucun remboursement d'abonnement ne sera effectué.